Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 073-217302058-20251121-20250705-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	***COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***
Nombre de conseillers En exercice: 8 — Présents: 7 — Votants: 7 — Absents: 1	**Séance du 21 novembre 2025** L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de André DAZY, Maire.
Date de convocation : 06/11/2025 Date d'affichage de la délibération : 27/11/2025	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET **Elu ayant donné pouvoir :** - **Absente :** Laurence BERGER **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER
<u>Délibération n°2025-07-05:</u> Modification des statuts du Syndicat d'Adduction et de Distribution d'eau de la Région de La Rochette pour l'adhésion de la commune de La Table	

Monsieur le Maire,
Revient devant le conseil municipal pour évoquer le projet d'adhésion de la commune de La Table au Syndicat d'adduction et de Distribution d'eau de la Région de La Rochette.
Expose que des réunions de travail en présence des représentants des communes membres actuelles et de la nouvelle commune ont permis d'estimer les conséquences comptables et financières de l'adhésion.
Rappelle que la modification des statuts a été approuvée par le comité syndical du Syndicat lors de la réunion du 15 septembre 2025. Elle doit maintenant être validée, dans un délai de 3 mois, par les conseils municipaux des communes membres à la majorité qualifiée (2/3 des communes représentant la ½ de la population ou la ½ des communes représentant 2/3 de la population) et par le conseil municipal de la commune de La Table.
Donne lecture du projet de nouveaux statuts, qui intègre l'ajout de la commune de La Table dans la liste des membres.
Invite le conseil municipal à se prononcer sur :

- L'adhésion de la commune de La Table
- La modification des statuts du Syndicats sur la base du projet annexé à la présente délibération.

Vu les statuts en vigueur du Syndicat ;
Vu le projet de modification des statuts du Syndicat ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les Articles L.5211-16 à L5211-20 relatives aux modifications statutaires des établissements publics de coopération intercommunales ;
Vu la délibération du comité syndical du Syndicat d'Adduction et de Distribution des Eaux de la région de La Rochette en date du 15 septembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** L'adhésion de la commune de La Table au Syndicat d'Adduction et de Distribution des Eaux de la région de La Rochette
- **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat d'Adduction et de Distribution des Eaux de la région de La Rochette

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 073-217302058-20251121-20250705-DE

PJ : Projet de nouveaux statuts du Syndicat d'Adduction et de Distribution des Eaux de la région de La Rochette

Vote : 7 voix pour- adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

MAIRIE du PONTET (Savoie)

Le Maire,
André DAZY